



BIENVENUE AU CN!

Votre partenaire d'expansion commerciale

Au CN, nous contribuons à transformer les idées de développement en installations desservies par rail. Que vous construisiez de nouvelles installations ou agrandiez des installations existantes, notre équipe Expansion commerciale vous accompagne de la conception à la réalisation.

Nous offrons plus qu'un accès ferroviaire. Nous offrons une expertise. De la sélection du site à l'ouverture de la voie, nous vous accompagnons à chaque étape du processus d'approbation des voies industrielles, avec clarté et efficacité, et en fonction de vos objectifs.

Ce document décrit les principales étapes à suivre pour progresser plus rapidement en toute confiance.

Vous préférez communiquer directement avec nous? Il suffit d'un seul [clik](#) pour joindre l'équipe Expansion commerciale.

Nous sommes à vos côtés à chaque jalon afin de vous offrir des conseils clairs, un soutien efficace et des résultats fiables.



1. C'EST PARTI

Dès le jour 1, notre équipe Expansion commerciale collabore étroitement avec vous pour comprendre vos objectifs et créer un plan qui correspond à vos besoins opérationnels et votre stratégie de croissance.

Commençons. Remplissez le [formulaire de Renseignements client](#) et envoyez-le à votre directeur ou directrice Expansion commerciale. Dans un délai d'une semaine, cette personne communiquera avec vous pour discuter des options et des prochaines étapes.

Nous sommes là pour vous aider à :

✓ Préciser vos objectifs

✓ Concevoir la bonne solution ferroviaire

✓ Investir pour assurer l'efficacité à long terme

Chaque projet est différent. Nous proposons des cheminements flexibles pour vous aider à atteindre le marché plus rapidement et plus efficacement.

Que vous investissiez dans une infrastructure sur place pour une solution à long terme ou que vous recherchiez une solution de lancement rapide, nous sommes là pour vous aider à choisir la meilleure option pour votre entreprise.



VOUS CHERCHEZ UN NOUVEAU SITE?

Les sites certifiés du CN sont évalués par un tiers en vue de simplifier l'aménagement et de réduire les risques. Consultez les sites certifiés [ici](#).



VOUS EXPLOREZ D'AUTRES OPTIONS?

Votre directeur ou directrice Expansion commerciale du CN peut vous aider à évaluer l'option la mieux adaptée à votre croissance. Consultez tous les sites disponibles [ici](#).



BESOIN D'UN DÉMARRAGE PLUS RAPIDE?

Nos installations de transbordement offrent une solution rapide et rentable. Découvrez notre réseau de transbordement [ici](#) ou écrivez à transload-requests@cn.ca.



2a. CONCEPTION ET PLANIFICATION PRÉLIMINAIRES

CONCRÉTISER VOTRE VISION

À cette étape, vous présenterez un dessin conceptuel et un plan d'exploitation. Nous travaillerons avec vous pour orienter la conception et faire avancer votre projet. Pour vous aider à démarrer, nous avons créé [une liste d'ingénieurs-conseils en conception ferroviaire](#) qui connaissent les [spécifications à l'entretien et à l'inspection de la voie du CN](#).



Nous vous recommandons de travailler avec un concepteur expérimenté en installations ferroviaires afin d'accélérer les examens, de réduire les corrections et de concrétiser votre projet plus rapidement.

PROCHAINES ÉTAPES



NORMES DE CONCEPTION

Les demandes doivent respecter les [spécifications à l'entretien et à l'inspection de la voie du CN](#), et comprendre le [formulaire d'attestation de conformité](#). Tout écart inévitable doit être signalé et justifié de façon détaillée.



PLAN D'EXPLOITATION

La conception doit inclure un plan d'exploitation décrivant comment le CN et, au besoin, votre équipe déplaceront les wagons. Cela assurera une exploitation sécuritaire et efficace, conforme aux exigences de votre installation.



ÉCHÉANCIER

Le CN fournit ses premiers commentaires dans les 21 jours suivant la présentation de la demande. Les projets complexes peuvent exiger des cycles d'examen supplémentaires.



SUIVI DES RÉVISIONS

Tous les commentaires seront consignés dans la [fiche de commentaires du CN](#) pour faciliter le suivi des révisions.



SÉCURITÉ ET PLANIFICATION

Si vous prévoyez déplacer des wagons sur place, un dérailleur à pointes double est obligatoire pour protéger votre équipe et les activités du CN. Le CN gère l'infrastructure ferroviaire sur sa propriété. Les frais d'installation vous incombent et doivent être payés à l'avance. Pour obtenir une estimation des coûts, communiquez avec votre directeur ou directrice Expansion commerciale du CN.

Important : Les délais relatifs aux aiguillages et aux dérailleurs peuvent s'étendre jusqu'à six mois. Contactez rapidement votre directeur ou directrice Expansion commerciale pour amorcer les démarches.

2b. CONCEPTION FINALE ET CONFORMITÉ

PRÉPAREZ-VOUS À CONSTRUIRE EN TOUTE CONFIANCE

Une fois votre concept approuvé, vous passerez à la réalisation d'un plan détaillé. Le CN travaille avec vous pour examiner les dossiers soumis et confirmer leur conformité aux normes requises et aux activités des installations, afin que vous soyez prêt pour la construction.

PROCHAINES ÉTAPES



ÉCHÉANCIER

Le CN fournit des commentaires détaillés dans un délai de 28 jours. Les projets complexes peuvent exiger des cycles d'examen supplémentaires.



STRUCTURES ET PASSAGES À NIVEAU

Pour toute structure comme des fosses de déchargement, des ponts ou des éléments de nature semblable, vous devez transmettre un formulaire de demande accompagné des dessins de conception à notre équipe Ponts et charpentes pour examen, incluant la **Demande de fosse de chargement**. Si la conception de la voie touche un passage à niveau, vous devez présenter une évaluation de la sécurité à nos équipes Travaux publics et Signalisation.



DOCUMENTATION REQUISE

Joignez le **formulaire d'attestation de conformité**. Tout écart inévitable doit être signalé et justifié de façon détaillée.



PRÉPARATION À LA CONSTRUCTION

Une fois votre projet approuvé, vous êtes prêt à commencer la construction. Votre entrepreneur sera responsable de l'aménagement des installations. Le CN gèrera l'installation de la voie sur sa propriété, y compris les branchements, les dérailleurs et les dispositifs de signalisation.



LES PERMIS DE TRAVAIL SONT IMPORTANTS

Pour éviter tout retard, tous les permis du CN exigés doivent avoir été obtenus avant le début des travaux sur la propriété du CN ou à proximité de celle-ci. Nous vous guiderons tout au long du processus d'obtention des permis et veillerons à ce que tout se déroule bien.

Important : Coordonnez-vous rapidement avec votre directeur ou directrice Expansion commerciale du CN pour signer le permis de travail. Nous pourrions ainsi prévoir la protection par signaleur, car la disponibilité varie tout au long de l'année.



3. INSPECTION ET OUVERTURE DE LA VOIE

DÉMARREZ VOTRE SERVICE FERROVIAIRE

Une fois les travaux de construction terminés, le CN travaillera avec vous pour finaliser les inspections et préparer vos installations pour le service ferroviaire.

DOCUMENTS À SOUMETTRE



DESSINS

Dessins conformes à l'exécution de la voie achevée (formats PDF et AutoCAD).



LETTRÉ DE CERTIFICATION

Une lettre de certification de votre conseiller ou conseillère en conception confirmant que la voie a été construite conformément au plan détaillé approuvé.



RAPPORTS D'INSPECTION DE LA VOIE

Un rapport d'inspection de la voie par un inspecteur qualifié attestant que la voie répond aux normes du CN relatives aux embranchements particuliers.



AUSCULTATION DES RAILS

Tests de détection des défauts de rails ou tests de l'état géométrique de la voie par voiture de contrôle, selon les besoins de votre plan d'exploitation.

Votre directeur ou directrice Expansion commerciale du CN coordonnera une inspection finale des installations pour s'assurer que la voie est sécuritaire pour l'exploitation ferroviaire.

DERNIÈRES ÉTAPES AVANT LA MISE EN SERVICE

EXIGENCES EN MATIÈRE DE FORMATION

Avant que le service ferroviaire devienne opérationnel, votre équipe doit suivre les formations requises, notamment :

- Transbordement de wagons
- Utilisation des locomotives ou des locotracteurs
- Travail sécuritaire près des infrastructures ferroviaires

ENTENTE DE SERVICE

Pour activer le service ferroviaire, vous devrez conclure un contrat d'embranchements (Canada) ou une entente relative aux voies industrielles (États-Unis). Cette entente définit les responsabilités en matière d'inspection, d'entretien et d'exploitation, assurant un partenariat sécuritaire et efficace entre le CN et votre entreprise.

